

Projet Sportif Fédéral

AVEC LES OFFICES DU SPORT 2020



Le Guide

FNOIMS
Sport & Concertation

FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICES DU SPORT

L'esprit fédéral

des Offices du Sport

C'EST AGIR DANS LE SENS DE :

- **Développer les actions fédérales** en référence au projet fédéral 2018-2020 et 2021-2024.
- **D'inscrire leurs activités dans les problématiques** culturelles, sociales, territoriales et environnementales.
- **Participer à la restructuration et à l'innovation** du mouvement associatif sportif, acteur privilégié de l'animation des territoires.
- **Augmenter l'offre de pratiques** pour favoriser l'augmentation des pratiquants, partout et pour tous.
- **Assurer la pluridisciplinarité de la pratique** et son aspect innovant et social, notamment à destination des QPV (Quartier Prioritaire Ville) et ZRR (Zone Rurale à Revitaliser).
- **Développer la pratique** des publics et territoires les plus éloignés des Activités Physiques et Sportives (femmes, "handi", habitants QPV et ZRR, seniors...).
- **Renforcer la lutte contre les discriminations**, la violence et le harcèlement dans les APS.
- **Diversifier et augmenter l'offre "sport santé bien-être"** partout et pour tous.







POUR DONNER DU SENS ET UN HORIZON À L'ENSEMBLE DU PROJET

3 Objectifs fédéraux

01

objectif
fédéral



POUR DONNER DU SENS ET UN HORIZON À L'ENSEMBLE DU PROJET

Développer la Pratique Sportive

VISER À :

- **Instaurer en France "une culture d'activité physique et sportive pour tous"** d'ici 2024 suppose de sortir de l'image restrictive d'un "sport comme dépassement de soi" pour aller vers des pratiques "bien-être" et une mobilité exercée au quotidien et à chaque âge de la vie.
- **Créer les conditions du développement d'une culture de la pratique d'activités physiques et sportives** qui contribuent au mieux vivre et faire ensemble, dans une société plus fraternelle, plus inclusive et sûre d'elle et de ses valeurs.
- **Contester le paradigme** qui conduit à ce qu'un Français sur deux déclare ne pratiquer aucune activité physique dans un pays qui se prépare à organiser les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024.



POUR DONNER DU SENS ET UN HORIZON À L'ENSEMBLE DU PROJET

Prévention Sport Santé

RÉPONDRE POUR PARTIE AUX ENJEUX DE SANTÉ PUBLIQUE, C'EST :

- **Confirmer le bien-fondé et la pertinence d'un réseau "Offices du Sport/Centres Médico-Sportifs"** dont le principe fondateur réside dans la conviction que l'activité physique régulière, incluse dans une organisation pluridisciplinaire réfléchie et adaptée, participe de la prévention de maladies, ou plus précisément de l'évitement de l'évolution de ces maladies.
- **Intégrer dans la démarche des déterminants de l'accompagnement**, comme la motivation, l'observance thérapeutique, le suivi individualisé...
- **Fédérer les différents acteurs** des secteurs sportifs, médicaux, paramédicaux, économiques et politiques.
- **Participer activement par la valorisation du sport** et son organisation pour le bien commun, à améliorer l'état de santé de la population en favorisant l'activité physique et sportive de chacun, au quotidien, avec ou sans pathologie, à tous les moments de la vie.
- **Lutter en conséquence contre l'accroissement de la sédentarité**, l'inactivité physique et l'ensemble des pathologies chroniques qui y sont associées.



POUR DONNER DU SENS ET UN HORIZON À L'ENSEMBLE DU PROJET

Développement Éthique et Citoyen

L'APPROCHE FÉDÉRALE EST À DOUBLE SENS :

- **Mobiliser tous les acteurs en interne** sur cette thématique et les différents enjeux induits.
- **Sensibiliser à notre approche humaniste**, toutes les structures qui adhèrent à nos Offices du Sport, sur les différents territoires concernés.

ELLE CONSISTE À :

- **Valoriser l'engagement citoyen** et plus spécifiquement des jeunes.
- **Contribuer à la cohésion sociale** et à la mixité sociale.
- **Valoriser les projets associatifs**, aider et accompagner les créations et les suivis des Projets Sportifs Territoriaux.
- **Prendre en compte, dans un esprit de progrès et d'innovation**, toutes les facettes du terme "sport" (nouvelles pratiques, nouveaux pratiquants, nouvelles aspirations...),
- **Développer des plans d'action et faire partager les approches humanistes du sport** en tant qu'espace privilégié de l'interaction sociale. Un espace qui confronte "l'Homme" libre et conscient, à son rapport avec lui-même, l'autre, tous les autres, mais aussi à son rapport aux "choses du monde". Ce monde dans lequel, "sujet politique", il agit et interagit aux côtés des autres espèces vivantes.

Voilà des items qui résonnent viscéralement au sein de la FNOMS, et qui faute de vivre hors sol, appellent plus que jamais à notre vigilance, au regard de l'actualité, des évolutions sociétales et environnementales.



10 axes opérationnels

POUR DÉLIMITER
LES PRINCIPALES ACTIONS À ENTREPRENDRE

OBJECTIF 01 . DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE : ÊTRE AU SERVICE DU SPORT POUR TOUS ET DES CITOYENS PROMOTION SPORT POUR TOUS

- AXE 1** : SPORT ENSEMBLE/PRATIQUES PARTAGÉES
- AXE 2** : PLUS DE PRATIQUES PLUS DE PRATIQUANTS
- AXE 3** : SPORT, TOUS BÉNÉVOLES
- AXE 4** : VALORISATION AS, AU CŒUR DU SPORT POUR TOUS

OBJECTIF 02 . PRÉVENTION SPORT SANTÉ : ÊTRE AU SERVICE DU SPORT SANTÉ POUR TOUS

- AXE 5** : DÉVELOPPEMENT CMS, UN ATOUT SPORT SANTÉ
- AXE 6** : SANTÉ PAR LE SPORT/BIEN-ÊTRE, AGISSONS ENSEMBLE
- AXE 7** : MILITER POUR LE SPORT SUR ORDONNANCE

OBJECTIF 03 . DÉVELOPPEMENT ÉTHIQUE ET CITOYEN : PROMOTION SPORT ET INCLUSION

- AXE 8** : SPORT ET INCLUSION SOCIALE
- AXE 9** : SPORT ET ÉTHIQUE
- AXE 10** : SPORT ET COHÉSION SOCIALE



OBJECTIF 01

DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE :

ÊTRE AU SERVICE DU SPORT POUR TOUS ET DES CITOYENS, PROMOTION DU SPORT POUR TOUS

Le sport pour tous doit s'affirmer comme une réalité au sein de notre Fédération et des Offices du Sport. Il est nécessaire de structurer nos approches et de proposer une offre qui puisse intéresser l'ensemble des Offices du Sport, des associations sportives adhérentes et les citoyens. Cela nous amènera, en particulier, à repenser l'articulation entre les Offices du Sport et le citoyen.

AXE 1

SPORT ENSEMBLE, PRATIQUES PARTAGÉES

HANDI, FEMMES, PUBLICS MIXTES... La pratique partagée est un des éléments moteurs du développement du sport pour tous sur nos territoires. L'Office du Sport, par sa connaissance du milieu associatif, des publics cibles de son territoire, accompagné d'un savoir-faire du sport pour tous, est l'élément fondamental dans la mise en place de projets tournés vers une pratique sportive vers les publics éloignés tels que : femmes, personnes porteuses de handicap, etc.

POUR CELA, VOS PROJETS POURRAIENT CONSISTER À...

- **Favoriser la mixité des pratiques handi/valide** par des actions de pratiques, types APS mixtes ou "handimix".
- **Développer la pratique féminine** par des actions mixtes ou unisexes en lien avec le mouvement associatif local.
- **Favoriser l'accueil du public "handi"** dans les pratiques sportives traditionnelles et le milieu associatif local.
- **Animer le territoire par des actions intergénérationnelles**, type "Week-ends Sport en famille".

AXE 2

PLUS DE PRATIQUES, PLUS DE PRATIQUANTS

3 MILLIONS DE PRATIQUANTS, voici l'objectif du Ministère du Sport. Les Offices du Sport doivent être la clé de voûte d'un développement de la pratique sport pour tous avec comme objectifs plus de citoyens acteurs des APS. L'objectif sera alors de construire une offre sportive adaptée comme une réponse à une demande citoyenne. Cette offre devra s'appuyer sur des actions sport pour tous en privilégiant l'ouverture sur tous les publics et tous les territoires et les axes du Projet Fédéral 2018-2021.

POUR CELA, VOS PROJETS POURRAIENT CONSISTER À...

- **Garantir une meilleure couverture du territoire de la pratique sportive** : permettre à chaque enfant et famille d'être initiés à la pratique sportive partout par la mise en place d'Écoles Multisports.
- **Mettre en place d'activités et de stages sportifs ouverts à tous** pour faire le lien avec les AS.
- **Développer des initiations sportives pérennes** pour une pratique continue.
- **Construire un plan d'innovation** pour augmenter la pratique et ses pratiquants.

AXE 3

SPORT, TOUS BÉNÉVOLES

AIDER LES OFFICES DU SPORT À STRUCTURER leur travail dans l'accueil des associations sportives, favoriser leur développement et leur fonctionnement, renforcer l'attractivité de leurs disciplines et des Activités Physiques et Sportives : tels sont les enjeux pour défendre nos structures et assurer leur rayonnement.

POUR CELA, VOS PROJETS POURRAIENT CONSISTER À...

- **Renforcer les politiques de formation des Offices du Sport** en direction des associations sportives grâce au Centre ressources formation.
- **Renforcer le bénévolat** en tant que richesse sociale en créant des "Pools Bénévoles", l'opération "Collectif Bénévole".
- **Augmenter les politiques de formation** des Offices du Sport en direction des associations sportives (sessions de formation de tous types : gestion, financement, juridique, santé, etc.).

AXE 4 VALORISER LES ASSOCIATIONS SPORTIVES, AU CŒUR DU SPORT POUR TOUS

ÊTRE AU SERVICE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES POUR UN DÉVELOPPEMENT OPTIMAL. Aider les Offices du sport à développer l'accueil et la communication des associations sportives, renforcer l'attractivité de leurs disciplines et des Activités Physiques et Sportives ; le cadre dans lequel les Offices du Sport devront s'inscrire pour mettre en place des actions visant au développement associatif.

POUR CELA, VOS PROJETS POURRAIENT CONSISTER À...

- **Intensifier notre communication sportive**, par un développement de notre communication événementielle, type "Forums du sport".
- **Favoriser la mise en place de campagnes locales de promotion des APS** par des actions du type Fête du sport.
- **Créer des plateformes du sport local** portées par nos Offices du Sport. Elle pourra être dématérialisée par une digitalisation de l'action. Missions : renseigner, conseiller, orienter le citoyen vers des APS adaptées.





OBJECTIF 02

PRÉVENTION SPORT SANTÉ

ÊTRE AU SERVICE DU SPORT SANTÉ POUR TOUS

AXE 5

DÉVELOPPEMENT DES CMS, UN ATOUT SPORT SANTÉ

MAINTENIR UNE POLITIQUE SANTÉ PAR LES CMS. Parce que le sport santé bien-être doit être au cœur des préoccupations des associations sportives et des Offices du Sport. La FNOMS se doit de proposer une politique sport santé adaptée et efficace en utilisant ses outils, comme le CMS.

POUR CELA, VOS PROJETS POURRAIENT CONSISTER À...

- **Développer une nouvelle forme de CMS**, véritable intermédiaire entre le généraliste et l'association sportive. Être en adéquation avec le plan CMS FNOMS 2024.

AXE 6

SANTÉ PAR LE SPORT, AGISSONS ENSEMBLE

DÉVELOPPER L'ENSEMBLE DES ACTIONS SANTÉ PAR LE SPORT pour l'ensemble des publics et des territoires.

POUR CELA, VOS PROJETS POURRAIENT CONSISTER À...

- **Développer les actions sport santé pour lutter contre la sédentarité** et l'isolement (par exemple : "marches rurales" issues du projet fédéral FNOMS).
- **Permettre le développement personnel et le bien-être** via des actions innovantes en matière de sport santé (par exemple : sport en entreprise, etc.).
- **Lutter contre l'obésité** et la sédentarité des jeunes.

AXE 7 SPORT SUR ORDONNANCE

DÉVELOPPER LES ACTIONS SPORT SANTÉ BIEN-ÊTRE. Le sport sur ordonnance a progressivement fait son apparition dans les textes de loi français.

"Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une Affection de Longue Durée (ALD), le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient."

Le sport sur ordonnance s'adresse aux personnes atteintes d'une affection de longue durée. La liste de ces ALD représente un groupe de 30 maladies qui nécessitent un traitement particulier et un suivi prolongé (article L. 322-3 du Code de la Sécurité sociale).

La liste ALD 30 recouvre toutefois une grande diversité de pathologies dont les deux types de diabète, les cancers, des troubles de la personnalité, etc.

POUR CELA, VOS PROJETS POURRAIENT CONSISTER À...

- **Développer les actions sport santé** pour lutter contre les ALD.
- **Création du Centre de ressources sport santé**, espace d'innovation, d'échanges de pratiques à destination des usagers, des professionnels et du milieu associatif.





OBJECTIF 03

DÉVELOPPEMENT DU SPORT ÉTHIQUE ET CITOYEN :

PROMOTION SPORT ET INCLUSION

Si le sport est reconnu comme un vecteur d'inclusion sociale, il ne suffit pas de mettre quelques sportifs en relation avec le public. La mise en œuvre d'une telle démarche impose au contraire des critères techniques qui dépassent le simple cadre de la solidarité. Les Offices du Sport doivent s'inscrire dans cette perspective et construire des actions partagées, innovantes et citoyennes.

AXE 8 SPORT ET INCLUSION

DÉVELOPPER LES ACTIONS D'INCLUSION PAR LE SPORT. En visant la promotion d'une offre d'APS vers les personnes vulnérables ou engagées dans un processus d'intégration, la FNOMS répond à une des priorités à une demande sociétale : la lutte contre les inégalités sociales en faisant de la promotion des activités physiques et sportives un outil favorisant le lien social et le « vivre ensemble » avec comme objectifs :

- . Réduire les inégalités et prévenir les ruptures,
- . Venir en aide et accompagner vers l'insertion,
- . Coordonner l'action sociale et valoriser ses acteurs.

POUR CELA, VOS PROJETS POURRAIENT CONSISTER EN...

- **La mise en place d'actions en milieu carcéral** (par exemple : développement de la pratique sportive en prison).
- **La facilitation de l'intégration grâce au sport** de personnes en difficultés sociales tel les réfugiés (développer des actions directes ou indirectes d'inclusion sociale sur des publics en état d'urgence sociale et sanitaire).

AXE 9 SPORT ET ÉTHIQUE

PROMOTION DES VALEURS SOCIALES PAR LE SPORT. Une éthique du sport implique une réflexion systématique et critique sur les normes et les valeurs sportives. Un système d'éthique du sport ne doit pas seulement fournir une articulation et une définition des normes et valeurs essentielles, mais servir aussi à mettre en évidence les conflits de valeurs extrêmement graves dans ce domaine et à proposer des moyens de les résoudre... C'est ici que l'Office du Sport doit intervenir afin de trouver des solutions, notamment tournées vers le milieu associatif.

POUR CELA, VOS PROJETS POURRAIENT CONSISTER EN...

- **Des actions de prévention et d'information** vers le monde associatif.
- **Des actions de formations** et d'information ou comment aider et accompagner les acteurs du sport dans la défense de l'éthique sportive et la promotion des valeurs du sport.
- **L'élaboration d'outils de prévention** au service des acteurs du sport.

AXE 10 SPORT ET COHÉSION SOCIALE

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS. Le sport est reconnu en tant que facteur d'insertion et d'intégration sociale et les pratiques sportives sont des supports essentiels de la vie sociale, sources d'engagement et d'épanouissement personnel. Elles peuvent donc constituer des supports éducatifs à part entière en apportant des réponses aux besoins des personnes en situation d'exclusion.

POUR CELA, VOS PROJETS POURRAIENT CONSISTER EN...

- Des actions qui placeront l'activité sportive "révélatrice de talents" : "s'appuyer sur la pratique sportive pour repérer et valoriser des savoir-être et des savoir-faire mobilisables pour l'accès à la formation et à l'emploi".
- **Des actions d'activités sportives "porteuses de valeurs"** qui font du sport "un support de diffusion des messages faisant la promotion de valeurs citoyennes : cohésion sociale, prévention et traitement des dérives (racisme, antisémitisme, homophobie, égalité hommes-femmes...)".
- **L'élaboration d'outils de citoyenneté et d'insertion sociale** au service des acteurs du sport.



POUR COMPRENDRE LA DÉMARCHE
"PROJET SPORTIF FÉDÉRAL"

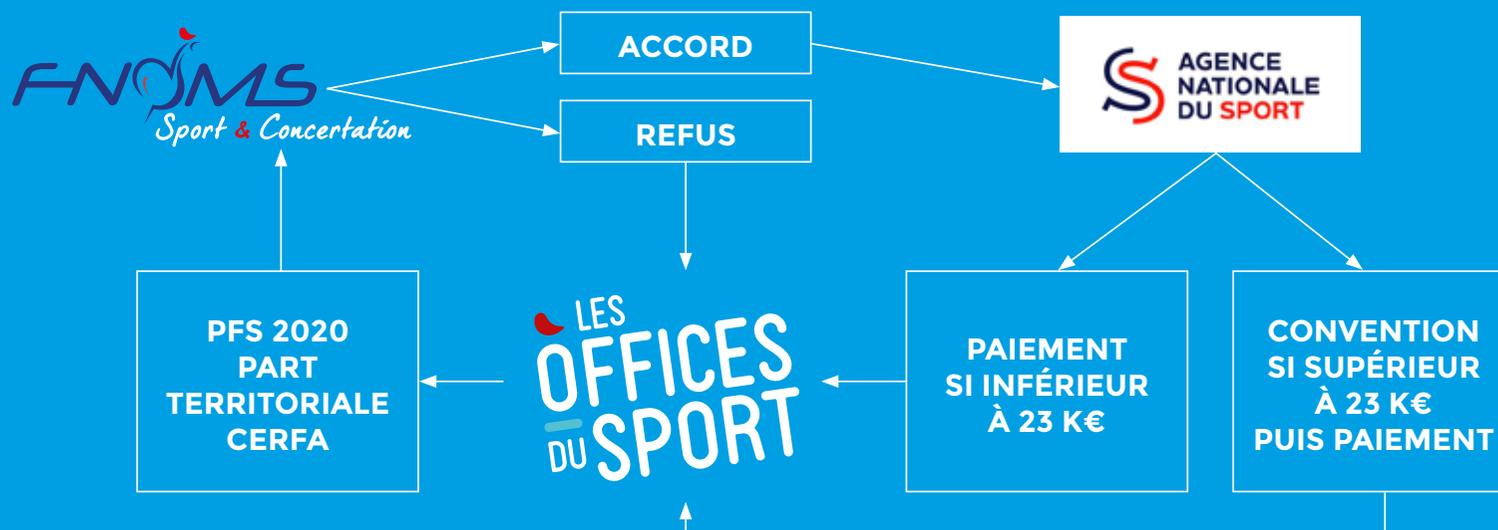
3 dimensions



le processus

ÉLABORATION, ÉVALUATION, VALIDATION ET FINANCEMENT DES PROJETS DES OFFICES DU SPORT

uniquement pour les Offices du Sport adhérents À LA FNOMS



FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICES MUNICIPAUX DU SPORT

13-15, rue Ambroise Croizat . 94800 VILLEJUIF
Tél. 01 79 84 85 10 - E.mail : fnoms@fnoms.org

WWW.FNOMS.ORG

